



Discours en faveur de l'initiative « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »

Berne – 17 septembre 2015

Monsieur le Président,

Monsieur le conseiller fédéral,

Chères et chers collègues,

Je suis fier de prendre la parole aujourd'hui comme membre du comité d'initiative de l'initiative populaire « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires ».

J'en suis fier parce que notre texte permet de s'attaquer au pire problème que vit l'humanité actuellement : les morts par la faim dans le monde. Un milliard de personnes sont actuellement exposés à une mort par la faim et deux milliards d'individus sont malnutris. L'objectif de la communauté internationale de réduire de moitié le nombre d'affamés entre 1990 et 2015 n'a pas été atteint. De même, le Pacte I de l'ONU relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, que la Suisse a ratifié, inscrit le droit fondamental à une alimentation suffisante. 49 ans après son adoption, cette exigence est encore violée quotidiennement dans le monde entier.

Si la Suisse s'engage énormément au niveau international pour combattre la faim et la pauvreté, elle doit avoir le courage d'être cohérente et de fixer des règles à la place financière. Notre pays gagnera alors en plus en crédibilité. Beaucoup de parlementaires qui se sont exprimés avant moi ont estimé que la solution devait être trouvée au niveau international. C'est exact. Mais pour cela, la Suisse doit montrer l'exemple. Comment notre pays pourrait-il s'engager pour une réglementation internationale si nous refusons de fixer chez nous des règles claires ? Les banques et multinationales suisses sont très actives dans ce commerce de la faim. En interdisant la spéculation sur les biens alimentaires, notre pays montrera qu'une régulation est non seulement souhaitable mais aussi possible.

La faim est la cause la plus fréquente de décès dans le monde. Chaque année, 2.6 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent de faim. Elle est donc responsable du tiers de la mortalité infantile mondiale ! Jean Ziegler a raison lorsqu'il affirme qu'un enfant mort de faim est un enfant assassiné. Nous avons la responsabilité de réagir.

L'initiative ne supprimera pas la faim dans le monde du jour au lendemain. Mais elle permettra d'apporter une réponse politique sérieuse plutôt que de se contenter de belles déclarations d'intention.

J'ai bien entendu les propos de nombreux collègues avant moi, qui ont répété que la spéculation n'était pas la seule responsable des fluctuations des prix, et donc de la faim dans le monde. C'est vrai. Mais elle participe à cette situation dramatique en renforçant la volatilité des prix. Si nous pouvons, par notre vote et notre engagement contre la spéculation sur les denrées alimentaires, ne diminuer la faim dans le monde que de quelques pourcents, nous aurons en réalité sauvé des vies et agi de façon juste.

Surtout, cette initiative pose un principe clair et simple : on ne joue pas avec la nourriture. Cette spéculation est la plus répugnante des formes de spéculations. Elle permet à certains de dégager d'énormes profits, aux dépens des populations les plus pauvres, mais aussi de tous les agriculteurs.

Notre initiative permet de replacer au centre un élément essentiel : le respect de la nourriture. Pour tous ceux qui, comme moi, défendent l'agriculture et les produits agricoles de qualité, il n'y a qu'une seule réponse possible – à l'image du syndicat paysan Uniterre et de l'alliance des petits paysans – c'est un « oui » à l'initiative. La réponse inverse lance en effet un signal extrêmement négatif à l'égard des paysans et du respect des produits agricoles.

J'avais eu le plaisir de prendre la parole il y a maintenant quatre ans dans cette salle lors du discours d'ouverture de la législature et avait exprimé le souhait de voir nos décisions politiques permettre d'améliorer – au moins un petit peu – le monde dans lequel nous vivons. Nous en avons aujourd'hui l'occasion.